



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 6 juillet 2020

Égalité femmes-hommes en Bretagne

Les premières données régionales désormais disponibles !

Les droits des femmes ont indéniablement progressé depuis plus d'un demi-siècle. En dépit de ces avancées, de nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes persistent toutefois. Construire une égalité réelle nécessite de disposer de données statistiques sexuées, permettant de relever les inégalités qui ont toujours cours, afin de mieux les corriger. C'est pourquoi l'État et la Région Bretagne ont piloté le recensement d'indicateurs significatifs dans plusieurs domaines. Ces premiers *Chiffres-clés de l'égalité femmes hommes en Bretagne* sont consultables sur www.bretagne.bzh. Précieux, ils permettront de consolider les politiques publiques conduites pour renforcer la prise en compte des enjeux d'égalité en Bretagne et tendre vers une réelle égalité.

Cette première synthèse régionale de statistiques sexuées permet d'objectiver des inégalités souvent méconnues, source de débats ou d'appréciations subjectives.

Les *Chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes en Bretagne* présente **70 indicateurs dans 10 secteurs : démographie, santé, métiers, éducation, emploi, précarité, violences, culture, sport et parité**. Tous ces domaines ont été passés en revue à travers le prisme du genre.

En Bretagne, il est ainsi permis d'observer que :

- 📉 **10,2 % des femmes**, contre **2,4 % des hommes**, sont à la tête de familles monoparentales ;
- 📉 **l'écart de salaire est de 15,5% en défaveur des femmes**, contre 16,6 % au niveau national ;
- 📉 **la mixité à l'école évolue faiblement**, avec des **disparités toujours nettes selon les filières et les séries** et **une très faible évolution des filles en classes préparatoires aux grandes écoles** ;
- 📉 **45 familles de métiers sur 87 sont perçues comme masculins**, contre **25 familles de métiers considérées comme féminins** et **17 comme mixtes** ;

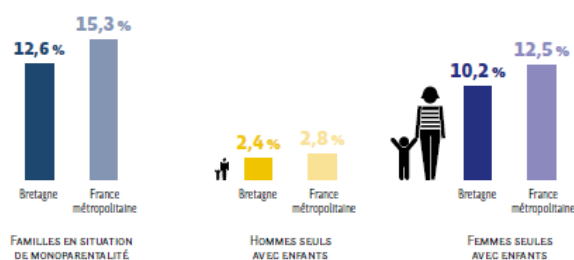
Ces chiffres seront précisés, voire étoffés et territorialisés au cours d'un **travail de réactualisation prévu tous les deux ans**. Mais dès à présent, ils constituent un outil précieux pour favoriser la prise en compte, au quotidien, de cette question majeure pour notre société, déclarée grande cause nationale. Ces données contribueront à améliorer la connaissance et le repérage des inégalités femmes-hommes dans de nombreux domaines, pour mieux y remédier au quotidien.

Ce document inédit est le **fruit du travail de mutualisation** mené pendant près de **deux ans** par **l'État et la Région Bretagne** en collaboration avec l'INSEE, le GREF, l'Observatoire de l'Université Bretagne Loire, la Chambre régionale d'agriculture, l'Adeupa, la CRESS, HF Bretagne, la CAF et les **Conseils départementaux**.

Les *Chiffres-clés de l'égalité femmes hommes en Bretagne* sont disponibles
sur www.bretagne.bzh et www.bretagne.gouv.fr

Une surreprésentation des femmes parmi les familles monoparentales

PART DES FEMMES ET DES HOMMES
À LA TÊTE DE FAMILLES EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ

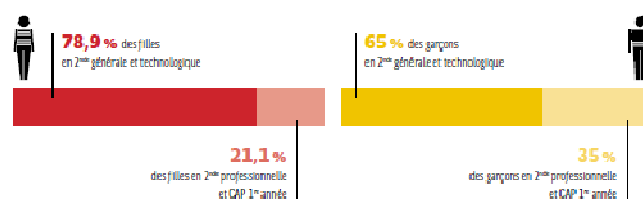


Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Source : Insee, recensement de la population - Données 2015

Peu de parité dans les filières et les séries...

RÉPARTITION DES FILLES ET DES GARÇONS EN SECONDE PAR VOIE*



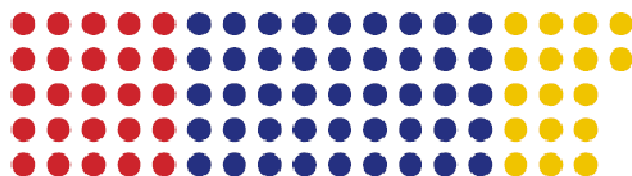
Source : Recensement - DEFP, public et privé, secteur scolaire - Données 2015

En Bretagne, des métiers dits « masculins » davantage représentés

LA MIXITÉ DANS LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

87

Familles professionnelles



Nombre de familles de métiers à dominance féminine

25



Nombre de familles de métiers à dominance masculine

45



Nombre de familles professionnelles considérées comme mixtes

17



ÉCART DE SALAIRES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

